

350 Fifth Avenue, 34th Floor
New York, NY 10118-3299
Tel: +1-212-290-4700
Fax: +1-212-736-1300; 917-591-3452

Kenneth Roth, *Executive Director*

DEPUTY EXECUTIVE DIRECTORS

Tirana Hassan, *DED/Chief Programs Officer*
Wisla Heneghan, *DED/Chief Operating Officer*

Michele Alexander, *Chief Development Officer*
Lauren Camilli, *General Counsel*
Mei Fong, *Chief Communications Officer*
Colin Mincy, *Chief People Officer*
James Powell, *Chief Technology Officer*
James Ross, *Legal and Policy Director*
Bruno Stagno Ugarte, *Chief Advocacy Officer*

DIVISION AND PROGRAM DIRECTORS

Brad Adams, *Asia*
Nicole Austin-Hillery, *United States*
Eric Goldstein, *Middle East & North Africa (Acting)*
Mausi Segun, *Africa*
José Miguel Vivanco, *Americas*
Hugh Williamson, *Europe and Central Asia*

Shantha Rau Barriga, *Disability Rights*
Richard Dicker, *International Justice*
Lama Fakih, *Crisis and Conflict*
Bill Frelick, *Refugees' Rights*
Arvind Ganesan, *Business and Human Rights*
Steve Goose, *Arms*
Zama Neff, *Children's Rights*
Graeme Reid, *Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgender Rights*
Macarena Sáez, *Women's Rights*
Daniel Wilkinson, *Environment and Human Rights (Acting)*

ADVOCACY DIRECTORS

Yasmine Ahmed, *United Kingdom*
Maria Laura Canineu, *Brazil*
Louis Charbonneau, *United Nations, New York*
Farida Deif, *Canada*
Kanae Doi, *Japan*
John Fisher, *United Nations, Geneva*
Meenakshi Ganguly, *South Asia*
Bénédicte Jeannerod, *France*
Sarah Holewinski, *Washington DC*
Lotte Leicht, *European Union*
Wenzel Michalski, *Germany*
Måns Molander, *Nordic*
Elaine Pearson, *Australia*

BOARD OF DIRECTORS

Amy Rao, *Co-Chair*
Neil Rimer, *Co-Chair*
Betsy Karel, *Vice Chair*
Oki Matsumoto, *Vice Chair*
Amy Towers, *Vice Chair; Treasurer*
Catherine Zennström, *Vice Chair*
Bruce Rabb, *Secretary*
Akwas Aidoo
Lishan Aklog
George Coelho
Roberto Dañino
Kimberly Marteau Emerson
Loubna Freih
Leslie Gilbert-Lurie
Paul Gray
Caitlin Heising
Karen Herskovitz
Judith Heumann
David Lakhdir
Louisa Lee-Reizes
Alicia Miñana
Ambassador Robin Sanders
Bruce Simpson
Joseph Skrzyński AO
Donna Slaight, C.M.
Siri Stolt-Nielsen
Marie Warburg
Isabelle de Wismes
Masa Yanagisawa
Andrew Zolli

Le 9 décembre 2021

M. Patrick Pouyanné
Président-Directeur général
TotalEnergies
2 place Jean Millier
92078 Paris La Défense



HRW.org

Objet : Les entreprises du secteur de l'énergie au Myanmar et les abus commis par la junte militaire

Monsieur,

Les opérations de TotalEnergies au Myanmar génèrent des milliards d'euros pour une junte antidémocratique et responsable de graves abus, formée après le coup d'État de l'armée birmane, la Tatmadaw, le 1er février 2021, qui a annulé les résultats des élections démocratiques de 2020.

Human Rights Watch est une organisation non gouvernementale qui enquête sur les droits humains dans plus de cent pays dans le monde et met en lumière les violations des droits. Nous rendons compte des abus commis au Myanmar depuis plus de trente ans.

Nous vous écrivons aujourd'hui pour appeler votre entreprise à signifier son soutien aux mesures, décrites ci-dessous, à même de faire cesser les paiements en devises étrangères aux entités contrôlées par la junte, qui contribuent ou rendent possibles les violations des droits humains que cette dernière commet.

Depuis le coup d'État de février, la junte militaire du Myanmar, appelée « Conseil administratif de l'État », se livre à une répression brutale des manifestations protestant contre le coup d'État à travers le pays. A plusieurs reprises, les forces de sécurité ont fait usage d'une force excessive et létale, notamment d'armes militaires d'assaut, de [mortiers](#) et de [grenades](#) contre des manifestants majoritairement pacifiques. À ce jour, les forces de sécurité ont tué plus d'un millier de personnes, dont au moins 75 enfants dont certains âgés de seulement 5 ans. En dépit de la libération récente de certains manifestants, la junte maintient toujours en [détection](#) des milliers d'activistes, de journalistes, de fonctionnaires et de responsables politiques.

Human Rights Watch a [déterminé](#) que les abus commis par la junte, participant d'une attaque généralisée et systématique à l'encontre de la population, constituaient des crimes contre l'humanité. Parmi les atrocités documentées par Human Rights Watch [et d'autres organisations de défense des droits](#) figurent des meurtres, des disparitions forcées, des [actes de](#)

[torture](#), des viols, de graves privations de liberté et d'autres actes inhumains causant de grandes souffrances¹.

La junte n'a pas effectué d'enquête digne de ce nom sur ces abus et n'a pas cherché à punir leurs responsables, ni d'ailleurs ceux des violations passées dans lesquelles l'armée a été impliquée avant le coup d'Etat. La Tatmadaw ignore depuis longtemps les appels de la communauté internationale à poursuivre en justice les atrocités commises par ses forces armées, en particulier les crimes contre l'humanité et actes de génocide contre l'ethnie rohingya, ainsi que les crimes de guerre contre d'autres minorités ethniques.

A la suite du coup d'État de février, plusieurs pays, dont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et les États membres de l'Union européenne, ont adopté des sanctions économiques ciblées contre des dirigeants de la junte et des conglomérats et sociétés détenues ou contrôlés par la Tatmadaw. Pourtant, les gouvernements étrangers n'ont toujours pas adopté de sanctions ou d'autres mesures économiques pour stopper le versement de paiements au premier destinataire de revenus en devises étrangères : la Myanmar Oil and Gas Enterprise (MOGE), contrôlée par l'armée birmane².

MOGE [possède](#) actuellement des joint-ventures avec TotalEnergies et plusieurs sociétés du secteur de l'énergie, qui génèrent au total environ 1 milliard de dollars US de revenus provenant de la production, du transport et de l'exportation de gaz naturel, versés à MOGE ou sur d'autres comptes contrôlés par les militaires du Myanmar sous forme d'honoraires, taxes, redevances ou revenus. Parmi les autres principales entreprises impliquées dans des joint-ventures avec MOGE figurent PTT, Chevron et POSCO. Nous les avons également contactées.

TotalEnergies, Chevron, PTT et POSCO s'exposent à des risques réputationnels accrus du fait des paiements effectués par ses joint-ventures à MOGE ou à d'autres entités contrôlées par les militaires, ainsi que de ses partenariats économiques avec MOGE qui contribuent à financer la junte. Même avant le coup d'État, la Mission d'enquête des Nations unies sur le Myanmar avait [averti toutes les sociétés étrangères](#) entretenant des relations avec l'armée ou des entités sous son contrôle qu'elles « risquaient fortement de contribuer, ou d'être liées, à des violations du droit international relatif aux droits humains et du droit international humanitaire. A tout le moins, ces sociétés étrangères contribuent à soutenir la capacité financière du Tatmadaw ». Ces entreprises s'exposent également à des risques financiers ou juridiques accrus dans le cas où d'autres Etats infligeraient de nouvelles sanctions à la MOGE ou prendraient d'autres mesures à l'encontre de la junte.

Afin d'empêcher les revenus de l'extraction de gaz d'alimenter les comptes des militaires birmans, Human Rights Watch appelle les gouvernements concernés à **bloquer les paiements de la part des sociétés étrangères à la MOGE et aux autres entités contrôlées par le**

¹ En septembre 2021, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Myanmar, Tom Andrews, a déclaré que la responsabilité de la junte dans les « attaques généralisées et systématiques contre la population du Myanmar » constituait « un argument convaincant pour dire que la junte militaire commet des [crimes contre l'humanité](#) »

² Avant le coup d'État, l'armée exerçait déjà un [contrôle étroit](#) sur MOGE, la plupart de ses revenus étant versés sur « Autres comptes », à l'usage exclusif des militaires pour leur propres dépenses. Depuis le coup d'État, la junte a pris le contrôle de tous les ministères du gouvernement et des entreprises publiques, ainsi que de leurs comptes bancaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

gouvernement, en sanctionnant les paiements et en empêchant leur transfert sur des comptes contrôlés par la junte.

Nous appelons également TotalEnergies à soutenir ce type de mesures.

Nous pensons que des sanctions financières de ce type peuvent être ajustées de manière à bloquer les transactions en faveur des militaires de la junte, ou les saisir sur des comptes à l'étranger, sans affecter les opérations de ces entreprises au Myanmar, permettant ainsi de minimiser les répercussions négatives sur le transport de gaz et la production d'énergie au Myanmar, en Thaïlande et en Chine.

Conformément aux [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#), votre société a la responsabilité de s'assurer que ses activités ne contribuent pas aux violations des droits humains de junte militaire. Nous remarquons également que de plus en plus de juridictions adoptent des législations qui contraignent légalement les sociétés à faire preuve d'un devoir de vigilance en matière de droits humains vis-à-vis de leurs activités (c'est le cas de la loi française sur le « devoir de vigilance », la nouvelle loi allemande sur les chaînes d'approvisionnement ou de la législation européenne attendue en la matière), ce qui signifie que ces sociétés encourent un risque croissant d'être sanctionnées pénalement si elles ne font rien vis-à-vis de leurs activités contribuant aux atteintes aux droits humains.

Si TotalEnergies et d'autres partenaires continuaient à s'impliquer dans des activités économiques qui augmentent les revenus de la junte et contribuent à sa capacité d'opprimer la population birmane, ces entreprises ne feraient qu'accroître les risques qu'elles encourent, non seulement en termes d'image, mais aussi sur les plans juridique et financier.

Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir porter à notre connaissance d'ici le 1er janvier 2022 les actions vous avez engagées ou prévues d'engager vis-à-vis de cette situation, afin que nous puissions en tenir compte précisément dans nos publications. Nous serions par ailleurs très intéressés d'avoir l'opportunité d'échanger avec vous sur ce sujet plus en détail.

Notre directrice en France se tient à votre disposition et à celle de vos équipes pour l'organisation d'un tel échange : bjeanerod@hrw.org, 06 74 32 88 94.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations,



John Sifton
Directeur du Plaidoyer pour l'Asie
Human Rights Watch
siftonj@hrw.org



Arvind Ganesan
Directeur Entreprises et droits humains
Human Rights Watch
ganesaa@hrw.org